



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CABANASSE

SEANCE DU MERCREDI 29 AVRIL 2026

Convocation le 17 avril 2026

Affichage le 30/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, les membres du Conseil Municipal, dument convoqués le dix-sept avril deux mille vingt-six, se sont réunis, Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur POLATO Serge, Maire.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance 31 mars 2026
2. Approbation du compte de gestion 2025
3. Approbation du compte administratif 2025
4. Affectation du résultat 2025
5. Budget primitif 2026
6. Questions diverses

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Nombre de conseillers :</b><br>En exercice : 15<br>Présents : 14<br>Votants : 15 | <b>Membres présents :</b> POLATO Serge, VERDAGUER Céline, GAUMOND Stéphane, LECARPENTIER Marie Madeleine, GARRIGOLAS Jérôme, ALIBERT Stéphanie, LAUZE Lionel, DUVAL Christine, VIGUE Philippe, BENET Françoise DELCASSO François, WEBER Virginie, DELPINO Geoffrey SAMSON Michel<br><br><b>Membres absents ayant donné procuration :</b><br>SERRUS Hélène donne procuration à LECARPENTIER Marie-Madeleine |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

La séance a été ouverte à 19h00 sous la présidence de M. le Maire

Le conseil municipal a désigné, pour remplir les fonctions de secrétaire 19h13

Après avoir procédé à l'appel et fait signer la feuille de présence, M. le Maire a constaté que les conditions de quorum étaient réunies pour délibérer valablement.

### **I. Validation du procès-verbal du 31 mars 2026**

Monsieur le Maire procède au vote pour l'approbation du procès-verbal du dernier Conseil municipal.

Le PV du Conseil municipal du 31/03/2026 est adopté à l'unanimité.

### **II. Approbation du compte de gestion 2025**

Le document est présenté et commenté par le Secrétaire général.

Monsieur le Maire, après délibération du Conseil municipal, met au vote l'approbation du compte de gestion 2025.

Le compte de gestion 2025 est adopté à l'unanimité.

### **III. Approbation du compte administratif 2025**

Le document est présenté et commenté par la première Adjointe et le Secrétaire général.

Une synthèse des informations est affichée sur l'écran de la salle du Conseil.

Le Maire confie temporairement la présidence du Conseil municipal à Madame Céline VERDAGUER, 1ère adjointe et quitte la salle.

Le Conseil municipal sous la présidence de Madame Céline VERDAGUER, et après avoir délibéré à l'unanimité adopte le compte administratif de l'exercice 2025.

### **IV. Affectation des résultats 2025**

Le Maire réintègre la salle et reprend la présidence du Conseil municipal.

Le document est présenté et commenté par la première Adjointe et le Secrétaire général.

Une synthèse des informations est affichée sur l'écran de la salle du Conseil.

Monsieur le Maire, après délibération du Conseil municipal, met au vote l'affectation des résultats 2025.

L'affectation des résultats 2025 est adoptée à l'unanimité.

### **V. Budget primitif 2026**

Le document est présenté et commenté par la première Adjointe et le Secrétaire général.

Une synthèse des informations est affichée sur l'écran de la salle du Conseil.

Il est précisé que le budget est présenté sous la nomenclature M57 simplifiée (abrégée).

Comme c'était le cas les années antérieures, il est proposé un vote par chapitre.

Monsieur le Maire, après délibération du Conseil municipal, met au vote le budget primitif 2026.

Le budget primitif 2026 est adoptée à l'unanimité.

### **VI. Questions diverses**

Il a été évoqué la sécurité des voiries. A cet égard, Monsieur le Maire souhaite informer le conseil que les panneaux communaux seront bientôt déplacés au niveau du Col de Perche et du Clos Cerdan, ayant pour conséquence, l'agrandissement de l'agglomération, et de fait une limitation de vitesse à 50km/h. Une réflexion sera tenu quant à l'ajout potentiel d'un panneau au niveau de la Route de Font-Romeu.

Une remarque a été faite pour signaler la vitesse excessive sur l'avenue de Cerdagne. Les prochaines réflexions concerneront la réduction de vitesse à ce niveau là avec la construction de l'école et des différentes possibilités qui s'offrent à la commune pour régler la vitesse à l'avenue Lax (dos d'âne, jerricanes...) en collaboration avec les services du département.

Il n'y a pas d'autres interventions.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h42

**Le secrétaire,  
Philippe VIGUE**



**Le Maire,  
Serge POLATO**



